

Résolution du 10 février 2016 de Mmes et MM. Joris Vaucher, Sandrine Burger, Laurence Corpataux, Uzma Khamis Vannini, Alfonso Gomez et Jean Rossiaud: «Désinvestissons du pétrole, du gaz et du charbon: vers une Ville de Genève «zéro fossile».

(renvoyée à la commission des finances par le Conseil municipal
lors de la séance du 14 mars 2016)

PROJET DE RÉSOLUTION

Considérant:

- la politique «Genève, ville durable», qui exprime l'engagement de la Ville de Genève en matière de durabilité;
- la politique énergétique de la Ville de Genève «100% renouvelable en 2050»;
- la politique financière de la Ville de Genève, qui repose sur la bonne gestion des deniers publics et la responsabilité en matière d'investissement;
- la campagne internationale de désinvestissement des énergies fossiles «zéro fossile/*Fossil Free*»;
- que cette campagne touche toujours plus de villes et que, le 3 février 2016, par exemple, la municipalité de Copenhague a annoncé un désinvestissement total des énergies fossiles que sont le charbon, le pétrole et le gaz;
- le dépôt du projet de loi PL 11782 au Grand Conseil le 1^{er} décembre 2015, mettant en garde les autorités cantonales contre le risque financier que les investissements dans l'énergie fossile font courir aux finances publiques (bulle carbone qui menace la finance mondiale);
- la volonté affichée par la conseillère administrative en charge des finances de vouloir désinvestir des énergies fossiles les fonds publics de la Ville de Genève, lorsqu'elle s'est exprimée dans le cadre des trois conférences sur le désinvestissement des énergies fossiles, organisées fin 2015 par le Service Agenda 21 – Ville durable, en partenariat avec le magazine *La Revue durable*,

le Conseil municipal invite le Conseil administratif à:

- saisir l'opportunité de cette campagne de désinvestissement des énergies fossiles pour en faire tout autant avec les investissements de la Ville de Genève pour ses fonds propres, notamment à travers la caisse de pension des employés de la Ville CAP Prévoyance;
- demander à ses représentant-e-s au sein des conseils d'administration des régies publiques (tels que les Transports publics genevois, les Services industriels de Genève...) de proposer à ces entités d'adopter la même politique;
- présenter les premiers résultats de ce travail, qui a sans doute déjà débuté, à la commission des finances ou à une délégation ad hoc du Conseil municipal au cours du premier semestre 2016.